COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

04/04/2014

L'an deux mille quatorze et le quatre avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur R. PLA, Maire.

<u>Présents</u>: MM. R. PLA, C. CHAPRON, J. MALLEA, J.BALLANEDA, L.AUCHERE, N.ARNOUX, M.BAIGES, A. CALLS, A.DABASSE, D. FIGUERES, G. LAFONT, X..LOUGARRE, C.TRIAY, J.TUBERT, J.M.VIDAL

Absents excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: A.CALLS

Monsieur le Maire rappelle que le précédent conseil était dédié à l'élection du Maire et des Adjoints. Pas de compte rendu à approuver.

Vote des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs 2013

Avant de quitter la séance, le Maire donne la parole à Mme Claude CHAPRON, 1ère Adjointe

Budget Principal

Compte tenu des résultats antérieurs et des reports en dépenses d'investissement, le Compte administratif 2013, en parfait accord avec le Compte de Gestion établi par la Perception, se solde par:

- un besoin de financement de la section d'investissement de: 5 067,51 €
- un excédent de la section de fonctionnement de: 1 410 291,83 €

Accord par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

Budget Caisse des Écoles

Compte tenu des résultats antérieurs, le Compte administratif 2013, en parfait accord avec le Compte de Gestion établi par la Perception, laisse apparaître un solde positif de 12 598,77 €

Accord par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

Budget CCAS

Compte tenu des résultats antérieurs, le Compte administratif 2013, en parfait accord avec le Compte de Gestion établi par la Perception, se solde par un excédent de 3750,20 €

Accord par 14 voix pour,0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

Vote des taux d'imposition – adoption des budgets primitifs

Monsieur Pla présente au conseil municipal la proposition d'évolution de taux d'imposition pour l'année 2014:

	1			
	TAUX 2013	TAUX 2014	BASES	PRODUIT
TH	15,90	15,90	1 684 000	267 756
TFB	24,63	24,63	969 700	238 837
TFNB	55 25	55 25	56 100	30 995

Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

Monsieur PLA présente les budgets au conseil:

1. BUDGET PRINCIPAL

DÉPENSES FONCTIONNEMENT 2 681 536,86 € RECETTES FONCTIONNEMENT 2 681 536,86 €

DÉPENSES INVESTISSEMENT RECETTES INVESTISSEMENT

1 098 960,25 € 1 738 640,25 €

Vote du budget principal:: Accord par 15 voix pour,0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

2. CAISSE DES ÉCOLES

DÉPENSES FONCTIONNEMENT
16 400,00 €

RECETTES FONCTIONNEMENT
16 400,00 €

Vote de la Caisse des Écoles : Accord par 15 voix pour,0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

3. <u>C.C.A.S.</u>

DÉPENSES FONCTIONNEMENT
3 750,00 €

RECETTES FONCTIONNEMENT
3 750,00 €

Vote du C.C.A.S.: Accord par 15 voix pour,0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

MEDIATHEQUE

Mr le Maire rappelle que par délibération n°21/2013 en date du 22/11/2013 le conseil a voté le transfert de la bibliothèque municipale à la CDC Albères Côte Vermeille. Il convient aujourd'hui de valider le rapport de la CLECT du 13 février dernier et de valider donc l'intérêt communautaire de la médiathèque d'Ortaffa. *Accord par 15 voix pour,0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

APPEL D'OFFRES ARCHITECTE

Mr Pla rappelle que le conseil municipal avait voté en décembre 2013 le lancement d'une procédure de consultation d'un cabinet d'architecte pour la réhabilitation du bâtiment acheté à Mr Salellas garagiste à Ortaffa. Compte tenu de l'étendu des travaux de réhabilitation la consultation en MAPA n'est plus d'actualité et il est nécessaire de passer un Appel d'Offre ce qui modifie le mode de publication de l'avis de marché. L'avis doit paraître donc sur le BOAMP et le JOUE.

QUESTIONS DIVERSES

SECURITE - CODE DE LA ROUTE

La Gendarmerie d'Elne a procédé à une série de verbalisations dans les axes principaux du village en raison du non respect du code de la route et de l'incivilité de certains automobilistes. Mr le Maire rappelle que la commune a réalisé des travaux de création de deux parkings en fin d'année 2013 et qu'elle prévoit un aménagement de places supplémentaires au parking du souvenirs en lieu et place du parc d'enfants actuel. Il est certain que l'ensemble des problèmes de stationnement ne pourra pas être solutionné immédiatement mais la commune s'emploie à remédier à ce problème. L'insécurité aux abords des parkings est aussi un problème sur lequel la commune va travailler prochainement. Le stationnement dans le vieux village pose également un problème d'accessibilité aux non riverains. Mr le Maire prend note de ces remarques et propose de réfléchir à des solutions.

Mr le Maire quitte la séance à 20h30 et passe la parole à Mr Malléa.

FETE DU VILLAGE

Mr Pla cède la parole à Mr Malléa pour parler de la fête du village du mois de septembre. Mr Malléa demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur la validation des orchestres qui seront pris pour l'animation du week-end de la fête du village. Il rappelle qu'un repas est proposé à la suite duquel il y a un bal avec buvette et orchestre le soir du samedi et que le dimanche se déroule la messe en catalan et un llevan de table avec sardanes et orchestre qui animent le village dans la journée du dimanche. Mr Malléa explique qu'il est nécessaire aujourd'hui de réserver les orchestres et demande à l'assemblée de confirmer les mêmes orchestres que l'année passée. L'ensemble des élus valident les deux orchestres. Mr Malléa les contactera pour obtenir les devis qui seront valider en prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

R.PLA	C.CHAPRON	J.MALLEA
J.BALLANEDA	N.ARNOUX	L AUCHERE
M.BAIGES	A.CALLS	A.DABASSE
D.FIGUERES	G.LAFONT	X.LOUGARRE
J. TUBERT	C.TRIAY	J.M.VIDAL